

L'Assemblée Plénière de la C.R.A.M.C. s'est tenue le samedi 19 juin 2010 à Reims.

Sont présents : J. AUMERSIER, F. BEZANGER, S. BRODU, F.X. FAVAUDON, A. GAABOUR, E. GILBERTIER, J. LAURENT, D. PETIT (représente F. DEVILLERS) et A. ORTILLON.
Sont excusés : F. DEVILLERS, M. DIFALLAH, P. GIOVANNELLI et F. SAPONE.

S. BRODU remercie les membres de la C.R.A.M.C. et les représentants des C.D.A.M.C de leur présence et de leur disponibilité. Elle présente les excuses de F. DEVILLERS, M. DIFALLAH, P. GIOVANNELLI et de F. SAPONE, excusé ce matin suite à un problème de santé d'un de ses enfants.

S. BRODU remet à chaque participant un dossier retraçant le bilan de la saison 2009 - 2010.

P.V. et activités de la C.R.A.M.C pour la saison 2009 - 2010

L'ensemble des P.V. des réunions de la C.R.A.M.C. pour la saison 2009 - 2010 est récapitulé en début de document. Le rapport d'activités de la Commission pour la saison 2009 - 2010, qui a été présenté à l'Assemblée Générale du 5 juin 2010 à Châlons-en-Champagne y figure également.

Effectifs et classements

Le nombre d'officiels est relativement stable par rapport à la saison passée. Toutefois, il est difficile d'augmenter ces effectifs.

Désignations

Pour les arbitres, le taux de rencontres honorées est globalement satisfaisant (91,32 %) et ce, quelque soit le niveau de championnat.

Le pourcentage de chaque arbitre est satisfaisant, voire très satisfaisant.

L'ensemble des désignations de Championnat de France est récapitulé par niveau et par arbitre. La C.R.A.M.C. a été dans l'obligation de remettre Julien DUMORTIER à disposition de son Comité, ce dernier n'étant pas recyclé au niveau régional. De même, Clélia BLANC qui a échoué au rattrapage du test physique a été remise à disposition de son Comité.

Les rencontres régionales ont été couvertes à 78,47 % contre 78,23 %. En Excellence Féminine et Masculine, les taux restent stables mais l'ensemble des autres championnats connaît cette saison une couverture plus homogène.

Concernant les O.T.M., le taux global de désignations honorées

est tout à fait correct (95,89 %). La C.R.A.M.C. n'enregistre aucun problème de disponibilité de la part des O.T.M.. Seule Isabelle BRODU a décidé de mettre un terme à ses fonctions en cours de saison.

Les désignations des O.T.M. par niveau et par poste sont récapitulées dans un tableau.

Par ailleurs, des statistiques pour connaître le nombre de matchs désignés au niveau régional ont été ajoutées cette saison.

Évaluations

La C.R.A.M.C. regrette de n'avoir pu observer l'ensemble des arbitres régionaux, notamment les arbitres issus de la V.A.E.. Elle recherche des solutions afin d'améliorer le suivi la saison prochaine.

Concernant les O.T.M., aucune observation n'a pu être effectuée cette saison et par ailleurs, la C.R.A.M.C. n'a reçu aucune copie des observations effectuées sur le Haut-Niveau.

Charte de l'arbitrage

Cette saison, le contrôle des chartes d'arbitrage a été réalisé par les C.D.A.M.C., puis vérifié par la C.R.A.M.C.. Plusieurs clubs, n'étant pas en règle au niveau de la charte pour la première saison, ont été pénalisés financièrement : Rethel S.B. (08), M. Revin (08), U.S. Villenauxe (10), C.A.D. Mourmelon (51) et Saint Dizier Basket (52).

D'autres n'étant pas en règle pour la seconde année consécutive ont été pénalisés financièrement et sportivement : U.S. Nouzonnaise (08), B.C. Cœurlequin (10), E. Troyenne (10), J.S.V. Pays d'Othe (10), A.S. Courtisols (51), E. Recy Saint Martin (51), G. Vitry (51), M.J.E.P. Cormontreuil (51), A.S.A. Tinquieux (51), U.S. Fismes (51), A.B.C. Reims (51), A.B. Sparnacienne (51), E.L. Witry-les-Reims (51), B.B. Champagne Team Reims (51) et U.C.C.B (51).

S. BRODU rappelle qu'il est impératif que les sanctions financières et sportives soient appliquées par les Comités Départementaux.

Stages régionaux

Plusieurs stages ont été proposés aux arbitres de la liste régionale, selon leur niveau de pratique.

Une formation de niveau régional a été proposée cette saison. Dix arbitres ont passé l'examen final. Malheureusement, Raphaël DE LESTABLE, Yann LE CAGNEC, Chloé SCHMITT, Mélissa TUTTLE et Mathilde WIRTZ n'ont pas été reçus au niveau régional. Néanmoins, la C.R.A.M.C. accueille cinq nouveaux arbitres : Léo BAR (08), Vincent BOURJOLLAIS (10), Kabine KOMARA (10), Hugo MACKPAYEN (51) et Adrien VIEILLARD MORGADO (51). Ces arbitres devront valider l'épreuve

théorique lors du stage de pré-saison en septembre prochain.

Le stage de formation O.T.M. s'est déroulé dans le cadre du Tournoi Inter-Ligues 96 à Troyes avec la participation de sept candidats. A l'issue de ce stage, Alexandre HERVAULT et Didier PETIT sont admis à la pratique et devront, comme les arbitres, valider l'épreuve théorique en septembre 2010. Manon COLIN, Lydie MERCIER, Tristan PETIT et Quentin POUARD ne maîtrisent pas suffisamment les différents postes pour prétendre au niveau régional. Au cours de ce même stage, Jean-Marc GENEL a été validé au niveau Championnat de France.

Les V.A.E. Arbitres

Parmi les arbitres ayant validé une V.A.E. la saison passée, Matthieu BOURGEOIS a officié toute la saison. Habib HAKOUM a validé sa V.A.E. en fin de saison et intégrera donc la liste régionale la saison prochaine.

Stages nationaux

G. COLLIN et M. NAMURA ont participé au stage Espoirs I, qui s'est déroulé du 11 au 16 mai 2010 à Bourges. Suite à de bonnes prestations, ils accèdent tous les deux au stage Espoirs II pour la saison prochaine.

Evolution des effectifs

Par le biais de graphiques, l'évolution des effectifs est récapitulée sur les quatre dernières saisons. En dépit des dispositifs mis en place par la C.F.A.M.C., l'effectif des arbitres ne parvient pas à augmenter de manière sensible, tandis que la situation des O.T.M., dont l'effectif reste pourtant stable, devient préoccupante.

Saison 2010 - 2011

Classements

S. BRODU informe des classements des arbitres de Championnats de France, à savoir :

- la descente de N. AMGHAR et de K. BELHAMEL en CF 2,
- la montée de G. COLLIN en CF 1,
- la descente de T. CASSIEDE et de L. QADRAKU en R1,
- la montée de F. BERLOT en CF 2.

C. BAR, M. BOURGEOIS, B. COLLOT, N. CORDIER, R. MONTEVERDI et C. WAGUE seront proposés en CF 3, dans la mesure où leurs études ou activités professionnelles leur permettent de s'investir sur ce niveau.

Les nouveaux arbitres sont classés en R2, sachant que H. MACKPAYEN n'officiera qu'en Jeunes et que L. BAR et A. VIEILLARD MORGADO n'officeront qu'en seniors à la

condition expresse qu'ils soient désignés avec un arbitre confirmé.

J. TIEMTORE intègre le R1 tandis que A. SLIMANI réintègre le R2, au regard de son comportement.

La situation de D. IGHZERNALI est évoquée. La C.R.A.M.C. s'assurera qu'il répond régulièrement à ses convocations départementales.

Pour les O.T.M. Haut Niveau, dans la mesure où la C.R.A.M.C. n'a aucune copie des observations de ce niveau, les classements sont figés. Toutefois, dans la mesure où aucune équipe n'officiera en NM 1 la saison prochaine, C. BAR et F. SAPONE sont proposés sur la liste Haut-Niveau.

Le classement de la liste Haut-Niveau est établi :

1. François-Xavier FAVAUDON
2. Michel MENU
3. Daniel MELLINA
4. Estelle GILBERTIER
5. Fanny WEBER
6. Philippe PROLA
7. Emmanuel LANCELEUX
8. Florian BERLOT
9. Corinne BAR
10. Franck SAPONE

Cette liste sera envoyée à Pascale SIGOT lorsque S. BRODU aura reçu le document informatique.

Concernant le niveau fédéral, les classements restent inchangés par rapport à la saison précédente. A. HERVAULT et D. PETIT intègrent la liste régionale, sachant qu'au vu du jeune âge d'A. HERVAULT, il ne sera désigné que lorsque la C.R.A.M.C. aura la certitude que des arbitres confirmés sont également désignés sur la rencontre.

Les observations

Afin d'augmenter le nombre d'observations des arbitres régionaux et des arbitres de CF 3, S. BRODU souhaite que F. BEZANGER et M. DIFALLAH effectuent une observation par mois. Cette observation sera réalisée proche de leur domicile afin de ne pas multiplier leurs déplacements. F. BEZANGER accepte ce principe. S. BRODU contactera M. DIFALLAH à ce sujet.

Concernant les O.T.M., E. GILBERTIER est disposée à effectuer des observations lorsqu'elle ne sera pas, elle-même, désignée. D'autres idées sont à l'étude.

Stages de formation

Le stage des arbitres de Championnat de France sera organisé les 4 et 5 septembre 2010 à Belfort. Celui des observateurs

devrait se dérouler lors de la première journée du Championnat de Pro A si le calendrier le permet.

Les autres stages organisés par la Zone se dérouleront vraisemblablement pendant les Tournois de Zone :

- Pré-TIL 96 : du 27 au 29 octobre 2010 à Saint Dizier,
- Camp T.I.C. et T.I.L. : du 1^{er} au 5 mars 2011 à Lons le Saunier,
- TIL 96 : du 28 au 30 avril 2011 en Alsace,
- TIL 97 : du 11 au 13 Juin 2011 en Franche-Comté.

Deux dates sont proposées aux O.T.M. du Secteur Professionnel : à Troyes lors Tournoi de l'Équipe de France Féminine des moins de 18 ans les 3 et 4 juillet prochains, à Luxeuil les Bains lors d'un tournoi Pro A les 11 et 12 septembre prochains.

La C.R.A.M.C compose les différents groupes de formation pour la saison prochaine :

- Groupe "Potentiel" : C. BAR, C. BEGLOT, F. BERLOT, M. BOURGEOIS, T. CASSIEDE, B. COLLOT, G. COLLIN, N. CORDIER, R. MONTEVERDI, M. NAMURA, L. QADRAKU, V. SIMONOV, J. TIEMTORE, C. WAGUE et R. WIRTZ.
- Groupe "Jeunes" : L. BAR, V. BOURJOLLAIS, H. HAKOUM, H. MACKPAYEN et A. VIEILLARD MORGADO.
- Groupe "Région" : S. BAR, D. BARBIER, C. BENTIBA, M. CAVALLASCA, F. DEVILLERS, D. IGHZERNALI, A. MARTINKLEISCH, A. MAZOUZ, M. MERCIER, F. PICARD, C. SEHER et A. SLIMANI.

Les dates bloquées pour l'organisation des stages régionaux pour la saison prochaine sont les suivantes :

- 13 septembre 2010 : JAPS à Reims où sont convoqués tous les arbitres régionaux et les O.T.M. de niveau régional et de niveau fédéral. L'encadrement sera assuré par S. BRODU et A. GAABOUR pour les arbitres et par E. GILBERTIER et F.X. FAVAUDON pour les O.T.M..
- 23 et 24 octobre 2010 : le groupe "Potentiel" sera convoqué le samedi à Reims et sera encadré par S. BRODU et M. DIFALLAH. Le groupe "Région" sera convoqué le dimanche. La C.R.A.M.C. en profitera pour organiser la revalidation des formateurs. S. BRODU préviendra très rapidement F. LEPERCO.
- 19 et 20 décembre 2010 : stage organisé dans le cadre du T.I.C. avec le groupe "Jeunes" le samedi et les arbitres de CF 3 le dimanche. L'encadrement sera assuré par S. BRODU et A. GAABOUR ou A. ORTILLON le samedi et par S. BRODU et F. BEZANGER le dimanche.
- 26 et 27 mars 2011 : stage de perfectionnement organisé avec les groupes "Jeunes" et "Potentiels" et sera encadré par M. DIFALLAH, A. GAABOUR et A. ORTILLON ou S. BRODU.

Parallèlement sera proposé un stage de formation de préparation à l'examen régional. Selon le nombre d'arbitres, ce groupe intégrera le stage organisé lors du T.I.C. (samedi ou dimanche) et sera convoqué au stage de perfectionnement.

Concernant les O.T.M., un stage sera également proposé lors du T.I.C. et sera encadré par F.X. FAVAUDON et un O.T.M. Haut-Niveau ou J. AUMERSIER. Pour ce stage, il sera impératif de prévoir un hébergement pour les stagiaires. Afin d'avoir des candidats de niveau homogène, les C.D.A.M.C. s'engagent à réaliser des formations départementales. Par ailleurs, E. GILBERTIER et F.X. FAVAUDON vont réaliser un cahier des charges listant les pré-requis pour se présenter à la formation régionale.

Infos diverses

S. BRODU remercie par avance E. GILBERTIER, qui prendra en charge toutes les statistiques du secteur O.T.M. la saison prochaine.

S. BRODU rappelle que les arbitres doivent être licenciés pour officier lors des rencontres amicales estivales. F. BEZANGER précise que, pour se faire, les clubs doivent être réaffiliés.

S. BRODU effectue une présentation de la partie "Gestion des officiels" dans le module répartiteur et de FBE permettant un contrôle relativement rapide des chartes de l'arbitrage dans la mesure où les informations sont convenablement renseignées. Elle préparera un document récapitulatif des manipulations et l'enverra aux Présidents des C.D.A.M.C..

Elle propose un tour de table pour que chacun s'exprime.

D. PETIT informe que F. DEVILLERS souhaite connaître les candidats qui s'inscrivent directement à l'examen régional des arbitres et remercie de l'envoi des fiches envoyées à l'issue de l'examen. S. BRODU s'efforcera d'y penser la saison prochaine.

Par ailleurs, il informe qu'en fin de saison, la répartitrice de la Marne n'a pas reçu les désignations régionales pour les six dernières journées environ, ce qui a posé quelques soucis. S. BRODU explique qu'il ne faut pas, dans ce cas, hésiter à contacter la C.R.A.M.C. rapidement afin, d'une part, d'identifier le problème et d'autre part, d'y apporter la correction nécessaire.

J. LAURENT remercie l'ensemble des personnes présentes pour le travail effectué tout au long de la saison, que ce soit au sein des Comités Départementaux ou au sein de la Ligue Régionale.

L'ordre du jour étant épuisé, S. BRODU remercie l'ensemble des C.D.A.M.C. pour le travail effectué durant ce mandat et transmet le "bonjour ensoleillé" de J.F. FAVAUDON.

La Présidente de la C.R.A.M.C.
Sophie BRODU